

Solutions Habitat, pour améliorer votre logement.

La CCMA a développé un programme d'amélioration de l'habitat privé. Avec Solutions Habitat, bénéficiez d'accompagnements

- technique pour votre projet,
- pour la demande des subventions,
- de financements proposés par la CCMA.

Bénéficiez en complément de conseils juridiques avec les permanences d'Agence Départementale d'Information sur le Logement, et de conseils architecturaux avec les permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Qui peut bénéficier du service ?

Les conseils sont apportés à tous les propriétaires sans distinction de revenus.

Les aides financières proposées par le territoire concernant les propriétaires aux revenus très modestes, modestes et intermédiaires.

Exemples de plafonds de revenus en 2024

- jusqu'à 44 907 € de revenus de référence pour un foyer de 2 personnes
- jusqu'à 63 235 € de revenus de référence pour un foyer de 4 personnes

Quelles sont les aides mises en place ?

Les subventions locales viennent compléter les aides nationales (France Rénov'). Elles concernent les travaux :

- d'adaptation des logements à la perte d'autonomie,
- de rénovation énergétique,
- dans les logements dégradés
- de rénovation de façade.

Des bonus (jusqu'à 4 000 €) existent pour les travaux dans les logements vacants et les primo-accédants. Des aides spécifiques ont également été mises en place pour les immeubles, mais aussi pour permettre aux propriétaires bailleurs de rénover les locatifs.

Quelques exemples de projets

Rénovation énergétique d'une maison

Une famille de 4 personnes a rénové énergétiquement sa maison. Au programme des travaux : isolation des combles, changement des menuiseries, poêle à granulés en remplacement d'un foyer ouvert, pompe à chaleur air/air, VMC double flux, pour un montant total de 52 000 € TTC. Avec un gain énergétique de 66%, le classement énergétique de la maison passe de l'étiquette F à C. En fonction des catégories de revenus, découvrez les aides que recevrait cette famille :

Revenus très modestes (inférieurs à 48 447 € pour 4 personnes au foyer*)	Revenus modestes (inférieurs à 58 981 € pour 4 personnes au foyer*)	Revenus intermédiaires (inférieurs à 82 839 € pour 4 personnes au foyer*)
ANAH : 44 360 € CCMA : 1 500 € Soit 45 860 € d'aides Reste à charge : 6 140 €	ANAH : 34 503 € CCMA : 1 500 € Soit 36 003 € d'aides Reste à charge : 15 997 €	ANAH : 29 574 € CCMA : 1 000 € Soit 30 574 € d'aides Reste à charge : 21 426 €

*en 2024

Adaptation d'un logement à la perte d'autonomie

Un couple de 2 personnes de plus de 70 ans ont besoin de travaux d'adaptation de leur logement pour rester à domicile. Au programme des travaux : installation d'un monte escalier motorisé, adaptation de la salle d'eau (douche et WC), pour un montant total de 14 500 € TTC. En fonction des catégories de revenus, découvrez les aides que recevrait ce couple :

Revenus très modestes (inférieurs à 24 875 € pour 2 personnes au foyer*)	Revenus modestes (inférieurs à 31 889 € pour 2 personnes au foyer*)	Revenus intermédiaires (inférieurs à 44 907 € pour 2 personnes au foyer*)
ANAH : 9 226 € CCMA : 500 € Soit 9 726 € d'aides Reste à charge : 4 774 €	ANAH : 6 590 € CCMA : 500 € Soit 7 090 € d'aides Reste à charge : 7 410 €	Département : 4 613 € CCMA : 1 000 € Soit 5 613 € d'aides Reste à charge : 8 887 €

*en 2024

Pour en savoir plus ?

Consultez le guide Solutions Habitat disponible à la CCMA

Contactez Inhari au 02 61 67 18 75 : conseils téléphoniques et rendez-vous en permanence sur le territoire du Mont des Avois.



Déplacez-vous autrement avec les services de location de la CCMA :

Service d'autopartage

Location d'une voiture électrique au siège de la CCMA ou Place de l'Europe à Villaines la Juhel

- une journée (créneau 6h-22h) : 9 €*
– une demi-journée (créneau 6h-13h ou 13h-22h)
: 6 €*

Service de location de Vélos à Assistance

Electrique

- 1 mois : 36 € *
- 3 mois : 80 € *
- 6 mois : 150 € *
- 1 an : 300 € *

Un demi-tarif pour les demandeurs d'emploi, étudiants et bénéficiaires des minima sociaux est possible.
Renseignements sur www.cc-montdesavaloirs.fr

* Tarifs 2024